



Séance du 22 mars 2026

MAIRIE de SAINT-CANNAT

13760

Effectif du Conseil municipal :

En exercice : 29	Présents : 29	Représentés : 0	Non représentés : 0
------------------	---------------	-----------------	---------------------

N°2026-011	Désignation des représentants auprès de la Maison de retraite publique	Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-préfecture le : 26 MARS 2026 Publication sur le site internet municipal le : 31 MARS 2026
------------	--	--

L'an deux mille vingt-six et le vingt-deux mars à neuf heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le dix-huit mars deux mille vingt-six conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de M. Joël LEVI-VALENSI, Maire.

PRESENTS : J. LEVI-VALENSI, D. CAMHI, G. SORBA, D. BARBIER, M. CUTILLO, M. GUILLET, D. JARNIGON, S. BOULINGUEZ, P. VIDALOU, A. RUBIOLO, O. MORBELLI, S. MENEUT, W. PATERNA, N. TRONC, B. RIPOLL, V. BAUME, R. MOUNY, L. MOREL, A. CHIABRANDO, S. BOURAS, J-M. ARNAUD, S. ROCHEZ, M. RIBES, N. FRATE, C. MARIE, A. DESLANDES, O. ILLOUZE, M-L. VOLAND, R. PEYROL.

Secrétaire de séance : A. CHIABRANDO

- Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles 315-6 et suivants.

Le Code de l'action sociale et des familles précise la composition du conseil d'administration des Etablissements publics sociaux et médico-sociaux :

- Représentant des collectivités de rattachement,
- Département,
- Usagers,
- Personnels,
- Personnalités qualifiées...

La Commune dispose de sept représentants, dont le Maire, au sein du Conseil d'administration de la Maison de retraite publique « un Jardin ensoleillé ».

Il y a donc lieu d'élire 6 représentants issus du Conseil municipal, en plus du Maire.

Après en avoir délibéré,
Le Conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- De constater que les conseillers municipaux suivants représentent la Commune, avec le Maire, au sein de la Maison de retraite publique « un Jardin ensoleillé » :

- Monique GUILLET
- Danièle BARBIER
- Sandrine ROCHEZ
- Walter PATERNA
- Christian MARIE
- Sabrina BOURAS

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Alexis CHIABRANDO



Le Maire
Joël LEVI-VALENSI





Actes Soumis au Contrôle de Légalité

Actes en cours

Création d'acte

Recherche

Acte à classer

 Imprimer  Envoyer

2026-011

1 En préparation 2 En attente retour
Préfecture 3 > AR reçu < 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-03-26T14-51-12.05 (MI268616426)

Identifiant unique de l'acte : 013-211300918-20260322-2026-011-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Désignation des représentants auprès de la maison de retraite publique

Date de décision : 22/03/2026



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.3. Designation de représentants

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2026-011 Représentants de la commune au sein de la maison de retraite publique.PDF](#) Multicanal : Non

Annuler

Classer

Préparé
Transmis
Accusé de réception

Date 26/03/26 à 14:51
Date 26/03/26 à 14:51
Date 26/03/26 à 14:58

Par [GENRE-JAZELET Christophe](#)
Par [GENRE-JAZELET Christophe](#)